

✓

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

3 DÉCEMBRE 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

3^e ANNÉE N° 77

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

LA COMMISSION

Communiqués

Remise de lettres de créance (11 novembre 1960) 1473/60

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Informations

Signature d'une convention de financement 1474/60

Avis

*Avis d'appel d'offres n° 59 lancé par la république de Côte-d'Ivoire
pour un projet financé par la Communauté économique européenne
— Fonds européen de développement* 1475/60

A L'ATTENTION DE NOS ABONNÉS

L'abonnement en cours se terminera au 31 décembre 1960.

Pour éviter toute interruption dans les envois, les renouvellements peuvent être souscrits dès maintenant selon les modalités en vigueur dans chacun des bureaux de vente et d'abonnement (voir la dernière page du présent numéro).

Le prix de l'abonnement pour 1961 est fixé à 350 francs belges (NF. 35,—).

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

LA COMMISSION

COMMUNIQUÉS

Remise de lettres de créance

M. Étienne Hirsch, président de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique, a reçu le vendredi 11 novembre 1960, Son Excellence M. l'ambassadeur Nils Anton Jorgensen qui lui a remis les lettres l'accréditant en qualité de chef de la mission de Norvège auprès de la Communauté européenne de l'énergie atomique.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

INFORMATIONS

Signature d'une convention de financement

En date du 21 novembre 1960 a été signée la convention de financement n° 61/F/TO/S/59 entre la Communauté économique européenne et la république du Togo. Cette convention comprend les projets de caractère social suivants:

*Projet n° 11.22.104: Vingt écoles primaires
(F/TO/07/59)*

*Projet n° 11.22.105: Lycée et école d'administration à Lomé
(F/TO/10-12/59)*

*Projet n° 11.22.106: Assainissement de Lomé (première tranche)
(F/TO/11/59)*

pour un engagement provisoire total de 3.044.000 unités de compte, ainsi qu'il avait été communiqué au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 62 du 6 octobre 1960.

A V I S

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 59

**lancé par la république de Côte-d'Ivoire pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen de
développement**

Convention: 16/F/CI/S/58

Projet: 11.21.502

Objet:

Construction de cinq hôpitaux secondaires sur le territoire de la république de Côte-d'Ivoire.

Les travaux sont répartis en cinq lots: 1^{er} lot: Agboville; 2^e lot: Aboisso; 3^e lot: Lakota; 4^e lot Bouaflé et 5^e lot Bouna.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots. (L'équipement en meuble, etc. pour les hôpitaux secondaires ne fait pas l'objet du présent appel d'offres.)

Visite des lieux:

Une visite des lieux où ont été exécutés des ouvrages similaires est fixée à la date du 27 décembre 1960. Le rassemblement pour le départ aura lieu à la direction des travaux publics, à Abidjan, le 27 décembre à 7 heures.

Estimation:

122.000.000 de francs C.F.A. (1^{er} lot: 33.000.000 de francs C.F.A.; 2^e lot: 21.000.000 de francs C.F.A.; 3^e lot: 21.000.000 de francs C.F.A.; 4^e lot: 22.000.000 de francs C.F.A.; 5^e lot: 25.000.000 de francs C.F.A.)

Délais d'exécution envisagés:

6 mois pour chaque lot. Le délai d'exécution est à proposer par le soumissionnaire.

Les offres

doivent parvenir par pli recommandé adressé à la direction des travaux publics, à Abidjan (Côte-d'Ivoire), avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 18 janvier 1961 à 10 heures, heure locale, à la direction des travaux publics à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à M. le Directeur des travaux publics de la Côte-d'Ivoire, à Abidjan (Côte-d'Ivoire), au prix de 8.000 francs C.F.A.

L'envoi du dossier sera effectué franco de port, par avion, après réception de la somme indiquée ci-dessus qui peut être réglée par mandat établi au nom de M. le Trésorier-Payeur de la Côte-d'Ivoire, à Abidjan, et adressé à M. le Directeur des travaux publics à Abidjan.

Consultation:

1. A la direction des travaux publics (bureau d'architecture) à Abidjan (Côte-d'Ivoire);
2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles 1;
3. Aux services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

A la direction des travaux publics (bureau d'architecture) à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoire d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

Direction de la documentation parlementaire et de l'information

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

		Prix	
		NF	frb
1. Cahiers mensuels de documentation européenne	Par numéro	1,50	15,—
<i>Revue des principaux événements du mois dans le domaine de l'intégration européenne</i>	Abonnement annuel	14,80	150,—
2. L'Activité de l'Assemblée parlementaire européenne (paraissant après chaque session)	Par numéro	1,—	10,—
<i>Les débats de l'Assemblée et l'activité des Commissions</i>	Abonnement annuel	5,90	60,—
3. L'Actualité européenne et la presse (8-10 numéros par an)	Par numéro	1,—	10,—
<i>Les sessions de l'Assemblée et les problèmes européens actuels vus par la presse des six pays de la Communauté</i>	Abonnement annuel	5,90	60,—
4. Bibliographie méthodique trimestrielle	Par numéro	2,—	20,—
	Abonnement annuel	6,40	65,—
5. Bibliographies:			
Le Marché commun (vol. 1, 1957; vol. 2, 1958; vol. 3, 1959)	Le volume	7,30	75,—
Euratom (vol. 1, 1958; vol. 2, 1959; vol. 3, 1960)	Volume 1	3,40	35,—
	Volume 2	2,—	20,—
	Volume 3	2,—	20,—
La Zone de libre-échange (vol. 1, 1958)	Le volume	6,40	65,—
6. Catalogue analytique du Fonds Plan Schuman - C.E.C.A., conservé à la bibliothèque de l'Assemblée	Volume 1	épuisé	
(Vol. 1, 1955; vol. 2, 1957; vol. 3, 1959)	Volume 2	6,90	70,—
	Volume 3	9,80	100,—
7. Annuaire-Manuel de l'Assemblée parlementaire européenne 1959-1960 (Un volume de 528 pages)	Le volume	25,—	250,—
<i>Tout sur les Communautés européennes</i>			

Les commandes peuvent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués en dernière page du Journal officiel.